

Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 26 septembre 2011, à 19 heures à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillers suivants : Michel Desrochers, Rock Morin, Daniel Paquette, Louis Proulx et Yvan Verville. Était également présente l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Absente : Madame Denise Dubois.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2011-09-178

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer au montant de 91 207,23 \$;
4. Période de questions;
5. Approbation du plan pluriannuel d'intervention de l'OMH de Macamic;
6. Approbation du budget révisé de l'Office municipal d'habitation (OMH);
7. Entente incendie – Ville de La Sarre;
8. Avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 11-152 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;
9. Demande à Postes Canada :
 - a) Bureau de poste de Macamic;
 - b) Bureau de poste de Colombourg;
10. Rapport des comités;
11. Questions diverses :
 - a) Projet bibliothèque (Daniel Paquette);
 - b) Vente des lots épars (Louis Proulx);
 - c) Représentant au sein du conseil d'administration de l'OMH;
12. Période de questions;
13. Information de l'adjointe à la direction générale;
14. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 6, 11a), 11b) et 13 n'ont été que discutés, aucune décision ne s'y rattache.

2011-09-179

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La liste des comptes à payer au montant de 91 207,23 \$ soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Monsieur Alfred Gallichan informe les membres du conseil que suite à sa démarche au conseil d'une demande au MTQ d'abaisser la côte près de sa résidence, que des ingénieurs sont allés faire des relevés sur le terrain et demande de renouveler la mémoire du MTQ afin que ce dernier ne classe pas le dossier. Il aimerait que la côte soit abaissée d'au moins 12 pieds. Il termine en faisant part de ce qu'il pense de la fermeture des abattoirs en région.

2011-09-180

5. **APPROBATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INTERVENTION DE L'OMH DE MACAMIC**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : La Ville de Macamic approuve le plan pluriannuel d'intervention de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Macamic pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-181

7. **ENTENTE INCENDIE – VILLE DE LA SARRE**

Il est proposé par le conseiller Louis Proulx, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne la proposition numéro 2 de la Ville de La Sarre pour la répartition des coûts du service d'incendie du secteur Colombourg au montant de 67,14 \$ par résidence desservie plus les frais prévus au schéma de couverture de risques.

QUE : Cette entente sera valide pour une durée de 3 ans et majorée de 2 % la deuxième et la troisième année.

QUE : Le maire, monsieur Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard ou l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt sont autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Ville de Macamic

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-182

8. **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 11-152 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Desrochers qu'il y aura présentation à une séance ultérieure du règlement numéro 11-152 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats. Cet avis de motion remplace et annule celui adopté par la résolution 2011-08-154.

9. **Demande à Postes Canada :**

2011-09-183

a) **DEMANDE À POSTES CANADA – BUREAU DE POSTE DE MACAMIC**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : Les élus s'opposent catégoriquement à la réduction des heures données au service à la clientèle du bureau de Poste de Macamic, dont entre autres les samedis.

Adoptée à l'unanimité.

2011-09-184

b) **DEMANDE À POSTES CANADA – BUREAU DE POSTE DE SECTEUR COLOMBOURG**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : Suite à l'éventuelle retraite de l'employée de Postes Canada du bureau de poste du secteur Colombourg, que la Ville de Macamic demande à Postes Canada le maintien d'un bureau de poste permanent dans le secteur de Colombourg.

Adoptée à l'unanimité.

10. **Rapport des comités**

Les conseillers Yvan Verville et Rock Morin font un rapport de leur dernière rencontre.

11. **Questions diverses**

2011-09-185

c) **REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Monsieur Claude Labbé soit nommé pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OMH en remplacement de monsieur Jacques Bouffard.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Période de questions**

Aucune question.

2011-09-186

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 heures.

ADOPTÉ.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Daniel Rancourt
Maire